

AMATEUR DE COURSE D'ORIENTATION ?

DÉCOUVREZ LES PARCOURS BASTILLE - TÉLÉPHÉRIQUE PROPOSÉS PAR LA VILLE DE GRENOBLE

L'objectif de la course d'orientation est de se repérer grâce aux éléments naturels et artificiels (arbre isolé, rocher, banc, panneau) pour trouver les balises symbolisées sur la carte par un cercle rouge ○.



Le départ est symbolisé par un triangle rouge ▲.

L'ordre de recherche est imposé, cependant vous êtes libre de choisir votre cheminement pour y parvenir.

A chaque balise trouvée, poinçonnez votre carte à l'aide de la pince rouge encastrée dans le poteau en bois.

Tout au long de votre parcours, vérifiez que les pictogrammes de vos plaquettes correspondent aux poinçons de chaque balise.

Confirmez toujours votre position en identifiant sur la carte des éléments que vous pouvez observer autour de vous : bâtiments, routes, bosquets, panneaux, croisements, etc.

Apprentis orienteurs c'est à vous de jouer.



Ce projet a été élaboré en partenariat avec le Master « Loisirs Environnement Sport et Tourisme » de l'UFR STAPS de Grenoble (Université Grenoble Alpes), le Comité Départemental de C.O de l'Isère et la LAURACO.

PARCOURS PERMANENT BASTILLE - TÉLÉPHÉRIQUE GRENOBLE

"PORTE SAINT LAURENT"

NIVEAU : FACILE | DISTANCE : 2 KM | DURÉE : 1H | 7 BALISES

RECOMMANDATIONS



- Les services des espaces verts de la ville de Grenoble travaillent en permanence à l'amélioration des chemins et à l'entretien des murs, des falaises, et des espaces arborés et fleuris composant ce site exceptionnel.
- Ensemble, par une attitude responsable, faisons en sorte que cet espace reste un environnement de détente, de contemplation et de découverte.

OUVERTURES DES PORTES D'ACCÈS

- Fort : Accès piéton par le GR9 ouvert 24h/24h uniquement pour les coureurs et les randonneurs.
- Porte Jardin des Dauphins : **Attention aux heures de fermeture**
 - Du 16 septembre au 31 mars :
ouverture: 9 h00 / **fermeture haut : 17h30** / **fermeture bas : 18 h 00**
 - Du 1er avril au 15 septembre :
ouverture: 9h00 / **fermeture haut : 19h30** / **fermeture bas : 20 h00**

DÉFINITION DES POSTES

PARCOURS PORTE SAINT LAURENT

| N° balise | définition |
|-----------|------------------------------|
| 1 41 | Bas des escaliers |
| 2 42 | Angle clôture |
| 3 48 | Falaise, extrémité sud |
| 4 50 | Panneau parcours santé |
| 5 49 | Panneau parcours santé |
| 6 43 | Intersection |
| 7 47 | Angle intérieur mur (en bas) |

www.bastille-grenoble.com

RETROUVEZ TOUS LES AUTRES EMBLEMES DE PARCOURS PERMANENTS DE COURSE D'ORIENTATION EN AUVERGNE RHÔNE-ALPES SUR LES SITES ISÈRE OUTDOOR ET LA LAURACO ACCESSIBLES DEPUIS www.isere.fr ET www.lauraco.fr

À LA DÉCOUVERTE DE LA BASTILLE - TÉLÉPHÉRIQUE - GRENOBLE



BASTILLE - TÉLÉPHÉRIQUE - GRENOBLE

PARCOURS "PORTE SAINT LAURENT"

Niveau : Facile | Distance : 2 Km
Dénivelé : +115 m | Durée : 1 h | 7 balises
Pensez à vérifier vos pictogrammes

BALISE 41

1

BALISE 42

2

BALISE 48

3

BALISE 50

4

BALISE 49

5

BALISE 43

6

BALISE 47

7



Départ : Gare basse
du téléphérique

 Théo Fleurent
Cartographie

Carte de course d'orientation 2016 - Réalisation : Théo Fleurent
Distribution de la plaquette : OT Grenoble - Téléphérique de la Bastille, Maison de la montagne.
La reproduction de l'ensemble des supports cartographiques est autorisée pour l'usage unique de ce parcours permanent d'orientation et à l'exclusion de tout autre usage. Cet équipement a été mis en place avec l'assistance technique de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de course d'orientation.

échelle : 1/4000°
équidistance : 5 m

LÉGENDE

-  Courbes de niveau
-  Talus, fossé
-  Butte, trou, cuvette
-  Zone privée et interdite
-  Champ, pelouse
-  Forêt
-  Végétation encombrée
-  Végétation infranchissable
-  Pelouse avec arbres dispersés
-  Arbre particulier
-  Souche
-  Haies
-  Eau
-  Marais
-  Particularité hydrographique
-  Bâtiment
-  Préau, passage sous bâtiment
-  Rocher, falaise
-  Escalier
-  Mur, clôture franchissables
-  Mur, clôture infranchissables
-  Haie infranchissable
-  Statue, mémorial
- Jeu-Parcours santé, bac à verre
- Pont
- Zone pavée
- Limite de zone pavée, trottoir
- Chemins
- Passage
- Zone en construction
- Zone interdite